

LETTRE PASTORALE

Monseigneur Taché, Archevêque de St-Boniface, vient de publier une lettre pastorale aux fidèles de sa province ecclésiastique annonçant les décrets du premier Concile provincial tenu à St-Boniface le 16 juillet 1889.

Dans ce magistral document, Sa Grandeur explique tous les décrets, au nombre de dix-neuf, qui seront publiés sous peu *in extenso*. L'un des plus importants de ces décrets, le dixième, traite—“De l'éducation des enfants” est accompagné des commentaires suivants aujourd'hui pleins d'actualité.

“Ce décret rappelle tout d'abord aux parents l'obligation où ils sont de commencer à enseigner les prières et la doctrine chrétienne à leurs enfants dès le plus bas âge.”

“Les parents catholiques doivent faire tous leurs efforts pour établir et perfectionner les écoles catholiques, puisque ce sont les seules que leurs enfants puissent fréquenter.”

“Le Concile recommande aussi les efforts que doivent faire les parents pour qu'un grand nombre de jeunes gens fréquentent les collèges catholiques où ils sont formés dans les lettres et la philosophie.”

“Va sans dire que les pasteurs ont l'obligation de veiller et de pourvoir à l'instruction chrétienne de tous les enfants qui leur sont confiés.”

“Lorsque Notre Premier Concile passa ce dixième Décret, nous ne pensions guère à l'orage qui a éclaté depuis au milieu de nous et dont le but pervers est de priver l'enfance de l'enseignement chrétien à l'école. Heureusement la sainte Eglise de Dieu est toujours prête contre les éventualités; aussi, sans que nous l'ayons provoqué en rien, le Souverain Pontife nous a fait remettre des instructions qui doivent être attachées comme appendice aux Décrets du Premier Concile de St-Boniface.”

“Parmi ces instructions il s'en trouve une au sujet des écoles publiques.”

En parlant de ces écoles le Souverain Pontife dit entre autres choses : “Les écoles d'où l'enseignement religieux est banni ne peuvent pas être fréquentées en conscience, il faut donc que les Evêques fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour éloigner le troupeau qui leur est confié des dangers inhérents aux écoles publiques.”

“Votre conduite sur cette importante question, Nos Très-Chers Frères, Nous est une sûre garantie que vous accueillerez avec une entière soumission ces paroles du Vicaire de Jésus-Christ, et que, s'il y a lieu, vous vous imposerez généreusement tous les sacrifices nécessaires pour assurer à vos enfants l'éducation dont leurs cœurs ont besoin autant que leurs intelligences.”

Prise d'habit.—Lundi, 29 août, Mlle Trotter a reçu des mains de Sa Grandeur Monseigneur Harkin, de Providence, l'habit des Sœurs de Saint-Dominique, et échangea son nom pour celui de Sr M. Joseph.

Elle est la fille de M. André Gédéon Trotter, ancien citoyen de Berthierville.

L'ASSAINISSEMENT

Nous devons aujourd'hui, continuant à commenter les quelques conseils du bureau d'Hygiène, attirer l'attention sur un point important qui est indiqué d'une manière générale dans la circulaire. Il est dit de faire réparer les égouts défectueux. Il est surtout un système très défectueux. Ce sont les tuyaux droits.

A l'approche de l'épidémie chacun devrait se faire un devoir de corriger ce défaut dans les égouts. Les tuyaux droits, en effet, permettent les émanations malsaines causées par la décomposition des matières grasses. C'est une source certaine de peste et de contagion.

On devrait s'empresse de poser des appareils perfectionnés des tuyaux recourbés (ceaspols) qui jouent le rôle de syphon et qui empêchent les émanations pestilentielles.

On ne peut prendre trop de précautions et celle-ci est certainement la plus importante.

CE QU'IL Y A A FAIRE EN TEMPS DE CHOLERA

MANIERE DE COMBATTRE LE CHOLERA

Les symptômes du choléra sont : le relâchement des intestins, les selles (*grains de riz*) les vomissements, les crampes, l'épuisement et les refroidissements (algidité).

Lorsqu'un cas de Choléra se déclare dans votre maison :

Faites-en immédiatement la déclaration à l'Officier de Santé ou au Secrétaire trésorier de votre municipalité.

S'il y a, dans votre municipalité, une maison spéciale pour l'isolement des cholériques, hôpital, tente ou baraque, il est préférable d'y faire transporter le malade, ce qui abrège votre quarantaine et laisse votre famille moins longtemps exposée à la contagion, en permettant de faire plus tôt la désinfection.

Si votre malade n'est pas transporté à telle maison spécialement d'isolement, alors, laissez afficher votre maison, et faites immédiatement l'isolement du malade et de son garde-malade en les mettant dans une chambre séparée dont on enlèvera les rideaux, les tapis et tous les meubles inutiles, et à laquelle n'auront accès que le ministre du culte et le médecin.

Toutes les autres personnes habitant la maison y resteront en quarantaine jusqu'à ce que la désinfection en ait été faite; c'est-à-dire que personne ne devra sortir hors du terrain sur lequel la maison est située, ni se mettre en communication avec les personnes du dehors, si ce n'est avec le gardien placé à la porte de la maison pour faire le service de la famille.

Dans les cas suspects de Choléra, il faut agir comme si c'était des cas de Choléra bien constatés.

En temps de Choléra, il faut toujours se défier d'une diarrhée même ordinaire; car, ou cette diarrhée crée une prédisposition favorable au développement du Choléra, ou elle est le premier symptôme de l'infec-

tion cholérique. C'est pourquoi, vous devez, surtout s'il y a du Choléra dans votre localité, traiter, dès le début, la plus légère attaque de diarrhée.

Echos de partout

Personnel.—Le Dr L. P. Déry, de St-Hugues était en cette ville mardi.

—M. A. Girard député du Rouville était ici mercredi.

Abattu par le vent.—La bourrasque que nous avons eu, entre onze heures et midi a abattu un arbre chez M. Bonquet, com-muniquant de charbon.

Construction.—M. Joseph R. y, notaire, est à se faire construire un superbe cottage sur la propriété qu'il a achetée de M. Gervais, rue Grouard, quartier No-ouk.

Académie Girouard.—Il y aura, mardi le 13 septembre, à l'Académie Girouard de cette ville, une soirée dramatique et musicale sous le patronage de Ngr de St-Hyacinthe.

Le profit de cette soirée sera employé à l'achat des insignes de officiers de la ligue du Sacré Cœur.

On jouera “La Conspiration des poudres” Vaudeville en 1 acte et une très charmante saynète “Les petits pages et Triboulet”. Les costumes et les décors sont très jolis. L'orchestre Bellini four-nit la musique. S'égars réservés 35c; admission 25c; enfants 15c. Les billets sont en vente chez MM. Choquet Frères, libraires, à l'Académie Girouard et à l'Évêché.

Qu'on se rende en foule mardi passer une agréable soirée.

Entreprise.—Les travaux de la bâtisse que le gouvernement doit faire sur le terrain du collège pour servir d'école provinciale de laiterie ont été donnés à entre-prise, à M. Chenette, pour la menuiserie et à M. Fortunat Houle pour la maçonnerie. M. Houle a une entreprise considérable et nous ne doutons pas qu'il ne la fasse à la satisfaction des intéressés.

Nos félicitations aux entrepreneurs.

Aux Etats-Unis.—M. Joseph Richer, peintre de cette ville, est aux Etats Unis depuis quelques jours; notre jeune artiste s'est rendu là pour une entreprise considérable qu'on lui a promise. Nous souhaitons qu'il réussisse dans l'obtention de ce qu'on lui a promis.

Départ.—M. le chanoine Bruchesi part prochainement pour Chicago, en sa qualité de commissaire de l'exposition pour la province de Québec.

Vente de stock.—M. M. O. David & cie ont fait l'acquisition du stock de M. L. Bernard. Ce stock a été vendu mercredi dernier. Le prix d'achat est de 46 ct dans la piastre.

Congestion cérébrale.—Nous avons le regret d'apprendre que M. Emile de Lot-tinville, commis-voyageur de cette ville, a été frappé jeudi soir d'une congestion au cerveau. Il demeura trois heures sans connaissance, malgré les soins étudiés du Dr Mignault. Aux dernières nouvelles il avait repris un peu de mieux. Nous espérons que M. de Lotinville se relèvera vite, et que sa forte constitution pourra résister au choc de cette terrible maladie.

Maison des variolés.—On a réparé la maison des variolés, et on l'a mise prête à recevoir des malades au cas d'épidémie.

Réparations.—On est à faire des réparations à un des piliers supportant le pont appelé communément pont “Barraou.”

Mort aux Etats-Unis.—Nous apprenons que Damien Ochaput, on-devant marchand de St-Hyacinthe, est décédé à Pawuoket, R. I.

L'inhumation a eu lieu à St-Hyacinthe.

Mieux.—M. Henri Bousquet de St-Joseph, qui a subi une opération au genou droit, à l'Hôtel Dieu de Montréal, a pris beaucoup de mieux.

Visite à domicile.—Le chef de police visite minutieusement les maisons. Les dépendances, les cours et garages à ceux qui feront infraction aux plus stricts lois de la propreté.

Théâtre.—Nos jeunes amis du Cercle Catholique ont décidé d'élever une scène, à leur salle rue St-Denis. Déjà les ouvriers sont à l'œuvre. Tréteaux, couleuses, échafauds, rien ne laissera à désirer.

La lumière éteinte.—La votation sur le règlement concernant l'achat par la ville des appareils de la Cie d'éclairage s'est terminée par une majorité hostile aux fins de ce règlement.

Voici quel a été le vote :

Contre.....155

Pour.....53

Majorité en nombre..... 105

La valeur immobilière favorable ou adverse au règlement a été comme suit :

Contre.....\$463 316.67

Pour.....213 583 34

Majorité.....\$249,733 23

Feu.—La gare du G. T. R. à St-Hilaire village, a été complètement détruite par un incendie, mardi dernier.

Vol de \$5,000,000.—Un vol de lettres enregistrées contenues dans trois sacs a été commis sur la ligne de Paris, Lyon, Méditerranée, entre Paris et Lyon.

Le contenu des lettres est évalué à cinq millions de dollars ou vingt-cinq millions de francs.

Une enquête est ouverte; mais on n'en connaît pas encore le résultat.

Le gouvernement est responsable en France pour le plein montant des lettres déclarées à l'enregistrement des lettres.

Courses.—On annonce des courses intéressantes à Acton Vale et à St-Hugues, pour le mois de septembre.

Ces courses auront lieu :
A St-Hugues les 19 et 20 septembre.
A Acton-Vale le 20 septembre.

Cie des mines d'amiante.—Plusieurs de nos concitoyens viennent de se former en compagnie pour l'exploitation des mines d'amiante situées près de Richmond.

La nouvelle compagnie portera le nom de “Cie des mines d'amiante de St-Hyacinthe.”

A St-Hugues.—Madame Joseph Paquette de Parham, autrefois de Ste Madeleine, était en ce village ces jours-derniers, l'hôte de notre ami, son fils, M. J. A. W. Paquette.

En route.—Madame Orlas Lefebvre de Montana, qui était en visite depuis trois mois chez son père Monsieur Alf. Houle à St-Hugues, a quitté ses parents et nombreux amis, mardi le 30 août, pour aller rejoindre sa chère moitié qui demeure à Dear Lodge Montana. Monsieur Houle et Mademoiselle Amélie Houle, sœur de Madame Lefebvre, l'accompagnèrent jusqu'à Montréal. Nous lui souhaitons bon voyage.

Choléra.—Un usage abondant de saux vive est un excellent préventif du choléra.

Fratricide.—Lizzie Borden, la jeune